



Demande d'obligations du mari vis à vis de son épouse

Par **canal**, le **07/10/2008** à **16:13**

Ma femme veut divorcer. Elle ne travaille pas. Nous avons 3 enfants. Quelles sont mes obligations vis a vis d'elle ?

Par **Visiteur**, le **07/10/2008** à **21:29**

En tant que Père, le juge fixera une pension alimentaire si votre épouse a la garde des enfants.

Pour elle, éventuellement une indemnité compensatoire.